



**4e Sous - comité sur la fiscalité et les FFI
du Comité technique spécialisé sur les
finances, les affaires monétaires, la
planification économique et l'intégration**

**05 au 09 mai 2025
Lusaka, Zambie**

08h00 (heure de Lusaka) GMT +2

08h00-09h00	Inscription
09h00-10h30	<p>Session I : Ouverture de la réunion</p> <p>Modérateur: Dr Patrick Ndzana Olomo – Directeur par intérim du Développement économique, de l'Intégration et du Commerce – Département du Développement économique, du Commerce, du Tourisme, de l'Industrie et des Minerais, Commission de l'Union africaine</p> <p>Mot de bienvenue : SEM Situmbeko Musokotwane, Ministre des finances de la Zambie/M. Dingani Banda, L'honorable commissaire général des impôts, République de Zambie</p> <p>Déclarations d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Chenai Mukumba - Directrice exécutive, Tax Justice Network Africa (TJNA)• Mme Mary Baine – Secrétaire exécutive adjointe , Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF)• Représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (à confirmer)• L'hon. Chef Charumbira FZ, Président du Parlement panafricain• S.E. l'Ambassadrice Selma Malika Haddadi Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine• Représentant de MS - Président du Bureau des experts du STC <p>Discours d'ouverture : S.E. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie (à confirmer)</p>
10h30-10h45	Photo de groupe et pause café
10h45-11h00	<p>Adoption du projet d'ordre du jour et du programme de travail</p> <p>Chef de séance : Dr Patrick Ndzana Olomo, Directeur par intérim du développement économique, de l'intégration et du commerce, Département du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des minéraux, Commission de l'Union africaine</p>
11h00-12h30	<p>Session II : Table ronde de haut niveau sur le thème du 4e Sous-comité du CTS sur la fiscalité et les FFI : « Faire progresser l'Agenda 2063 de l'Afrique grâce à des mesures de politique fiscale et budgétaire pour renforcer la mobilisation des ressources nationales »</p> <p>Cette table ronde explorera comment les mesures de politique fiscale et budgétaire peuvent stimuler l'ambition de l'Afrique pour l'autosuffisance et le développement durable, conformément à la Vision et aux Aspirations de l'Agenda 2063. Experts et décideurs politiques examineront les stratégies visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales (MRN), à lutter contre les flux financiers illicites (FFI) et à renforcer l'influence de l'Afrique dans l'élaboration des règles fiscales mondiales, en particulier compte tenu des nouveaux développements du commerce international et des implications possibles pour la mobilisation des recettes sur le continent. Les discussions mettront en lumière les efforts en cours au niveau des États membres, à l'Union africaine (UA), au Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), au Réseau africain pour la justice fiscale (TJNA) et à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), en mettant l'accent sur leur rôle dans le soutien des réformes de politique fiscale, le renforcement des capacités et les négociations internationales, y compris l'engagement de l'Afrique dans la</p>

promotion d'une Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale. La session ouvrira la voie à des délibérations plus approfondies sur les réformes concrètes qui peuvent renforcer la souveraineté fiscale de l'Afrique, la résilience économique et la fiscalité équitable de l'économie numérique et des entreprises multinationales.

Modérateur : Dr Patrick Ndzana Olomo - Directeur par intérim du Développement économique, de l'intégration et du commerce - Département du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des minéraux, Commission de l'Union africaine

Mise en scène : S.E. l'Ambassadrice Selma Malika Haddadi Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine

Intervenants :

- L'hon. M. Dingani Banda - l'honorable commissaire général des impôts, République de Zambie
- L'hon. Mme Amel Abdellatif- Honorable Directrice Générale des Impôts – Ministère des Finances, Algérie
- M. Roger Athanase Meyong Abath – Directeur général des impôts, Cameroun
- L'hon. Dr Leonildo Joao Lourenco Manuel - Administrateur da Administração Geral Tributária, Angola
- S.E. M. Moses Vilakati, Commissaire à l'agriculture, au développement de Rurak, à l'économie bleue et à l'environnement durable et Commissaire par intérim au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux, Union africaine (à confirmer)
- Représentant, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (à confirmer)
- Mme Mary Baine – Secrétaire exécutive adjointe , Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF)
- Mme Chenai Mukumba - Directrice exécutive, Tax Justice Network Africa (TJNA)

Discussion générale

12h30-13h30

Session III : Rapport d'étape sur la mise en œuvre des recommandations du 3e Sous-comité du STC sur la fiscalité et les FFI

Cette session fera le point sur la mise en œuvre des recommandations du 3e Sous-comité du STC sur la fiscalité et les FFI . Des experts de l'UA, de l'ATAF, de la TJNA et de la CEA présenteront les progrès réalisés en matière de réformes fiscales mondiales, de renforcement des capacités des États membres en matière de fiscalité et de gestion des risques de change, de pilotage de l'outil de suivi des politiques de lutte contre les FFI et de mise en œuvre des stratégies de l'UA en matière de fiscalité et de FFI. La session mettra également en lumière les initiatives de soutien régionales et nationales visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales, ainsi que l'engagement de l'Afrique auprès des plateformes fiscales internationales, notamment l'OCDE, le G20 et l'ONU, afin de garantir que les priorités africaines, telles que la fiscalité équitable des entreprises multinationales et la lutte contre l'évasion fiscale, soient prises en compte dans les discussions mondiales. Ce sera une occasion stratégique pour les décideurs politiques et les experts fiscaux d'évaluer les progrès, de partager les meilleures pratiques et de renforcer la coordination et le plaidoyer de l'Afrique en matière de gouvernance fiscale mondiale.

Modératrice : Mme Rumbidzai Treddah Manhando, Coordinatrice du programme AUFIs, Commission de l'Union africaine

	<p>Présentations [7 minutes par présentation]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Luckystar Miyandazi – Conseillère en fiscalité et mobilisation des ressources intérieures, Commission de l'Union africaine (CUA) • M. Thulani Shongwe - Responsable de la coopération multilatérale africaine, Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) • Mme Everlyn Muendo, chargée de mission, Tax Justice Network Africa (TJNA) • Dr Gamal Eltaib Ibrahim - Chef de la gouvernance économique et des finances publiques, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) <p>Discussion générale [30 minutes]</p>
13h30-14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30-15h30	<p>Session IV : De la mise en œuvre à l'influence : le cheminement de l'Afrique vers la réforme fiscale régionale et mondiale</p> <p>L'Afrique façonne activement l'avenir de la coopération fiscale régionale et internationale, en plaidant pour une plus grande attention à la lutte contre les flux financiers illicites. (IFF), une Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale visant à établir un système fiscal mondial plus juste, plus transparent et plus inclusif. Les données analytiques indiquent que les pertes annuelles de l'Afrique dues aux flux financiers illicites sont passées d'environ 50 milliards de dollars US en 2015 à environ 90 milliards de dollars US en 2020. Ce montant constitue 3,7 % du PIB total du continent et équivaut presque à la somme des investissements directs étrangers et des flux d'aide au développement annuels en Afrique. Par ailleurs, alors que le continent cherche à renforcer sa voix dans les négociations fiscales mondiales, cette session explorera son engagement stratégique au sein de l'ONU, de l'OCDE et du G20, à la Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), en veillant à ce que les règles fiscales internationales soient alignées sur les priorités de développement de l'Afrique, en particulier en matière d'autofinancement. La discussion examinera également les points de vue des pays africains sur la solution à deux piliers de l'OCDE, tout en adaptant les cadres fiscaux mondiaux aux contextes économiques locaux et aux implications pour les pays qui n'adoptent pas ces cadres. Les experts souligneront l'importance de renforcer les capacités de négociation de l'Afrique dans des domaines cruciaux, notamment la fiscalité des services numériques transfrontaliers, la résolution des litiges fiscaux, la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) et la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Par ailleurs, la session mettra en lumière les actions menées par les pays africains pour renforcer les systèmes de détection et de prévention du blanchiment d'argent et des flux financiers illicites. Cette session vise à positionner l'Afrique non seulement comme un acteur de la réglementation, mais aussi comme un acteur de la réglementation, en veillant à ce que les réformes fiscales internationales soutiennent la vision de développement du continent dans le cadre de l'Agenda 2063.</p> <p>Présentations : M. Thulani Shongwe - Responsable de la coopération multilatérale africaine, Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) et Everlyn Muendo, Chargée de mission (TJNA) [15 minutes]</p> <p>Modérateur : M. Emmanuel Eze, conseiller principal en politique fiscale, Union africaine</p> <p>Panélistes [7 minutes par panéliste] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Fahd Loubaris - Division de la coopération et fiscalité internationale - Direction Générale des impôts au Maroc, • M. Alpha Ngom- conseiller technique principal auprès de la Direction Générale des Impôts et des Domaines du Sénégal et Négociateur du Groupe africain, Sénégal

	<ul style="list-style-type: none"> • M. Mlungisi Mthembu- Directeur adjoint, Fiscalité internationale et traités, Afrique du Sud • M. Elysee Nyuzwenimana, analyste de la politique fiscale, ministère des Finances et de la Planification économique, Rwanda • M. Abdoulaye Coulibaly - Directeur du Département de la gouvernance et des réformes économiques du Groupe africain de développement (BAD) <p>Discussion générale - 20 minutes</p>
15h30-15h45	Pause café
16h00-17h30	<p>Session V : Mise en œuvre des stratégies de l'Union africaine en matière de fiscalité et de flux financiers illicites (FFI) pour l'indépendance financière de l'Afrique</p> <p>Cette session explorera la stratégie fiscale de l'Union africaine et la stratégie de lutte contre les FFI élaborées en 2021, en se concentrant sur leur mise en œuvre à ce jour dans les États membres. Les discussions mettront en lumière les principaux défis, les meilleures pratiques et les recommandations politiques visant à améliorer la mobilisation des ressources intérieures (MRI), à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et à renforcer l'administration fiscale. En favorisant la coopération régionale et en alignant les politiques fiscales, cette session vise à renforcer la position de l'Afrique dans la gouvernance fiscale mondiale et à assurer l'avenir économique du continent.</p> <p>Présentation : M. Desterious Mbwoyi Shilabukha , experte en mobilisation des ressources nationales, Union africaine [15 min]</p> <p>Modérateur : M. Laban Simbeye - Directeur de l'Autorité fiscale de Zambie</p> <p>Intervenants [7 minutes par intervenant] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Andrew N. Ngolloe, Ministre adjoint des recettes et de la politique fiscale, Libéria • M. Mohamed Mizouri – Directeur adjoint, Ministère des Finances, Tunisie • M. Freddy Milambo Mbombo - Directeur et Responsable des études et de la planification, Ministère des Finances, RD Congo • M. Faycal Abdoulaye, Chef de division de la législation et des Relations Fiscales des Internationales , Cameroun • M. Siphe - Okuhle Fakudze (agent financier principal - Division de la politique de fiscalité indirecte) ou M. Hilton Dlamini (agent financier principal - Division de la politique de fiscalité directe), Eswatini (à confirmer) • M. Tinashe Chirenda – Économiste principal, Politique fiscale et des recettes, Ministère des Finances, du Développement économique et de la Promotion des investissements, Zimbabwe <p>Discussion générale [30 min]</p>
19h00-21h00	<i>Cocktails de bienvenue et réseautage – Hôtel Intercontinental, Haile Selassie Ave, Lusaka 10101, Zambie</i>
Jour 2 – Mardi 6 mai 2025	
09h00-10h30	<p>Session VI : Fiscalité de l'économie numérique en Afrique</p> <p>Alors que l'économie numérique africaine devrait atteindre 712 milliards de dollars d'ici 2050, le continent est confronté à la fois à des opportunités et à des défis pour garantir une fiscalité juste et efficace des transactions numériques. Les intervenants exploreront des approches pratiques pour relever les défis de la fiscalité directe de l'économie numérique en élaborant des moyens de capter les revenus des plateformes numériques, en veillant à ce que les multinationales, y compris les entreprises technologiques, contribuent équitablement, et en harmonisant les politiques fiscales numériques entre les juridictions africaines. Les discussions porteront également sur la manière dont les pays africains peuvent surmonter les contraintes existantes du lexique fiscal mondial tout en préservant leur souveraineté fiscale dans leur quête de recettes et en favorisant une économie numérique compétitive. Un examen clé portera sur les mécanismes de fiscalité</p>

directe, notamment les taxes sur les services numériques (TSN) et les règles relatives à la présence économique significative (PES), afin de mettre en évidence les progrès de l'Afrique, d'identifier les lacunes restantes et d'élaborer une feuille de route pour une fiscalité numérique efficace, équitable et administrable. La session mettra également en lumière les résultats de la Conférence internationale sur la fiscalité de l'économie numérique d'avril 2025, abordant les défis persistants, les cadres réglementaires et la coopération fiscale mondiale. Ces informations aideront à finaliser la position commune de l'Afrique sur la fiscalité numérique, à renforcer la mobilisation des ressources nationales et à éclairer les recommandations politiques de haut niveau lors des forums fiscaux régionaux et mondiaux.

Présentations 1 Sur l'état de l'économie numérique en Afrique, les opportunités et les défis
: M. Anthony Munanda, Chef de la Division des ressources nationales, Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) - **10 minutes**

Présentation 2 sur les résultats de la conférence sur la fiscalité de l'économie numérique en Afrique par l'ACBF : Dr. Barassou Diawara, Expert principal en gestion des connaissances, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) - **10 minutes**

Modératrice : Mme Luckystar Miyandazi – Conseillère en fiscalité et mobilisation des ressources intérieures, Commission de l'Union africaine

Intervenant [7 minutes par intervenant] :

- M. Maurice Oray, commissaire adjoint, Unité de politique d'entreprise, Autorité fiscale du Kenya, Kenya
- M. Milikani Chilisa – Ministère des Finances et du Développement économique du Botswana
- M. Nianavel Armoogum, analyste principal, Unité de fiscalité internationale, ministère des Finances, Maurice
- Professeur Yemi Akinkoye, conseiller spécial du président exécutif de la FIRS, Nigéria
- M. Seka Yvan Serge : Directeur des enquêtes, du renseignement et de l'analyse des risques, Direction générale des impôts, Côte d'Ivoire

Discussion générale – [25 min]

10h30-11h30

Session VII : TVA et secteur informel : la frontière inexploitée des revenus en Afrique

Cette session examinera les défis et les opportunités liés à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en matière de fiscalité indirecte, notamment dans le contexte du secteur informel. L'expert présentera les difficultés d'application efficace de la TVA, dues notamment aux capacités limitées des administrations fiscales et à l'ampleur des activités économiques informelles, qui échappent souvent à l'impôt et entraînent des pertes de recettes. Il mettra l'accent sur les meilleures pratiques mondiales, notamment le principe de destination et les cadres de conformité simplifiés, ainsi que sur l'harmonisation/normalisation et l'échange de factures électroniques, qui seront évoqués comme des solutions efficaces. Le renforcement des cadres de TVA et l'harmonisation régionale sont des étapes cruciales pour améliorer le recouvrement des impôts. Cette session pourrait souligner l'importance de tirer parti des technologies, de renforcer la coopération internationale et de coordonner les efforts par l'intermédiaire d'organisations telles que l'ATAF et l'Union africaine pour garantir les recettes indispensables.

	<p>Présentation : M. Emeka Nwankwo, Responsable des services aux membres, Forum africain sur l'administration fiscale [15 minutes]</p> <p>Modératrice : Mme Chenai Mukumba - Directrice exécutive, Tax Justice Network Africa (TJNA)</p> <p>Intervenants [6 minutes chacun] :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mme. Annonciate Nshimirimana, Directeur Général du Budget et de la Politique Fiscale , Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique , Burundi ● M. Mulay Weldu Asegehegn – Responsable de la politique fiscale, ministère des Finances, Éthiopie ● M. Houcein Mejdoub – Directeur adjoint, Direction de la dette publique, Ministère des Finances, Mauritanie ● M. Muksini Issa Mkumba, économiste au ministère des Finances de la République-Unie de Tanzanie ● Mme Assisa Aly – Économiste, Ministère des Finances – Mozambique <p>Discussion générale : - 10 minutes</p>
11h30-13h50	Pause café
12h00-13h00	<p>Session VIII : ZLECA : Stimuler le commerce intra-africain grâce à des mesures fiscales et budgétaires</p> <p>Cette session explorera le rôle des mesures fiscales et budgétaires dans le renforcement du commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Les discussions mettront en évidence comment des politiques fiscales harmonisées, la réduction des barrières commerciales et l'amélioration des incitations fiscales faciliteront le commerce transfrontalier et l'intégration économique. Les experts insisteront sur la nécessité de régimes fiscaux coordonnés pour prévenir la double imposition, freiner les flux financiers illicites et créer un environnement commercial plus prévisible. La session abordera également l'importance d'équilibrer la mobilisation des recettes et la libéralisation des échanges afin de garantir que les réformes fiscales soutiennent à la fois les recettes publiques et la croissance du secteur privé. Les participants souligneront la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles, de tirer parti de l'administration fiscale numérique et de favoriser la collaboration entre les pays africains pour tirer pleinement parti de la ZLECA et favoriser un développement économique durable sur tout le continent.</p> <p>Présentation: M. Emmanuel Eze, Conseiller principal : Politique fiscale, Union africaine [10 mn]</p> <p>Modérateur : Dr Gamal Eltaib Ibrahim, Chef de la gouvernance économique et des finances publiques, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)</p> <p>Intervenants [6 minutes chacun] :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● M. Victor Kofi Baidoo, Responsable économique principal et Responsable de l'assurance des recettes et de la conformité, Ministère des Finances, Ghana ● M. Watson Chirwa, responsable des services juridiques, Malawi Revenue Authority (MRA), Malawi ● M. Antonio Sima S ima Avomo, Guinée équatoriale

	<ul style="list-style-type: none"> ● Zambie (représentant à confirmer) ● M. Pouwemdéou TCHILA, Chef de la Division Analyse et Suivi des Risques - Évaluation, Togo <p>Discussion générale - 15 minutes</p>
13h00-14h00	Pause déjeuner
14h00-15h00	<p>Session IX : Présentation des expériences des pays sur le pilotage de l'outil de suivi des politiques anti-FFI et d'autres mesures anti-FFI</p> <p>Le Réseau pour la justice fiscale en Afrique (TJNA) partagera ses réflexions sur la mise en œuvre de cet outil innovant, l'outil de suivi des politiques anti-FFI, développé par l'Union africaine et le TJNA. Cet outil vise à suivre, évaluer et renforcer les politiques fiscales anti-FFI dans les pays africains, fournissant ainsi aux parties prenantes des informations actualisées et des pistes de réflexion concrètes pour lutter contre les flux financiers illicites. En testant cet outil, les pays africains souhaitent générer des données ventilées pour éclairer leurs interventions politiques, améliorer la mobilisation des ressources nationales et favoriser la transparence des systèmes financiers. Cette session examinera les défis rencontrés, les enseignements tirés et le potentiel d'une adoption plus large de cet outil afin de renforcer la résilience économique de l'Afrique .</p> <p>Présentation : <i>Mme Chenai Mukumba - Directrice exécutive, Tax Justice Network Africa (TJNA) - 10mns</i></p> <p>Modérateur: M. Desterious Mbwoyi Shilabukha, expert en mobilisation des ressources nationales, Union africaine</p> <p>Intervenants [7 minutes chacun] :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● M. Ronald Nyenje Makumbi - Responsable de l'analyse des dépenses fiscales, Uganda Revenue Authority (URA) , Ouganda ● M. Victor Kofi Baidoo, Responsable économique principal et Responsable de l'assurance des recettes et de la conformité, Ministère des Finances, Ghana ● M. Mohamed Bailley, directeur adjoint, Politique fiscale et des recettes, ministère des Finances, Sierra Leone ● M. Bello John – Chargé principal du développement, Relations économiques internationales, ministère des Finances, Nigéria <p>Discussion générale – [15 minutes]</p>
15h00-16h00	<p>Session X : Renforcer l'application, le suivi et les liens politiques dans la gestion des risques de catastrophe et la lutte contre les flux financiers illicites</p> <p>Malgré les progrès réalisés en matière de lutte contre la corruption et de contrôle parlementaire, de nombreux pays peinent encore à traduire leurs engagements en actions concrètes. Cette session se concentrera sur des stratégies concrètes pour renforcer l'application de la loi, le suivi et les liens politiques dans la lutte contre les flux financiers illicites (FFI). Les intervenants discuteront de la manière de passer du dialogue à des résultats concrets, partageront des exemples de réussite et exploreront les prochaines étapes pour combler les lacunes en matière d'application de la loi. La session soulignera également le rôle essentiel des parlementaires et du pouvoir judiciaire pour garantir la responsabilité et la transparence.</p>

	<p>Modérateur : Belema Obuoforibo, directeur du Centre de connaissances du Bureau international de documentation fiscale (IBFD) , membre du conseil d'administration de l'IBFD et président du Centre d'études sur la fiscalité africaine (CSAT)</p> <p>Intervenants [6 minutes chacun] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'hon. Warren Mwambazi, député, Zambie, Organisation africaine des comités des comptes publics (AFROPAC) • L'hon. Abena Osei – Asare, député, Ghana, Organisation africaine des comités des comptes publics (AFROPAC) • Mamadou Saliou DIALLO, Magistrat Commissaire Général du Gouvernement Cour des comptes , République de Guinée (à confirmer) • AFROSAI (à confirmer) • Panéliste à confirmer <p>Discussion générale [15 mn]</p>
1 6h00-16h30	Pause café
16h30-17h00	Récapitulatif des résultats des deux jours
<i>Jour 3 – Mercredi 07 mai 2025- Transparence de la propriété effective (BOT) - Préparer le terrain pour la BOT et la transparence</i>	
09h00-10h30	<p>Session XI : Remarques d'ouverture et discours d'ouverture</p> <p>Modérateur : Open Ownership</p> <p>Mot de bienvenue</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dr Patrick Ndzana Olomo – Directeur par intérim du Développement économique, de l'Intégration et du Commerce – Département du Développement économique, du Commerce, du Tourisme, de l'Industrie et des Minerais, Commission de l'Union africaine</i> • <i>Thom Townsend, directeur exécutif, Open Ownership</i> <p>Déclarations d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Représentant de la Zambie</i> • <i>M. Abdoulaye Coulibaly, Directeur, Banque africaine de développement</i> • <i>M. Chris Chalmers, directeur adjoint, Bureau du développement du Commonwealth et des affaires étrangères du Royaume-Uni</i> • <i>Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux, Commission de l'Union africaine</i>
10h30-11h30	<p>Session XII : Présentation du concept de transparence de la propriété effective (BOT) et des progrès réalisés en Afrique</p> <p>Partie 1 : Présentation du concept de BOT</p> <p>La transparence de la propriété effective (BOT) est un outil essentiel dans la lutte contre les FFI, l'évasion fiscale et la corruption, qui prospèrent tous sur les roues du secret et de l'opacité. La BOT perturbe ce secret en révélant qui possède et contrôle réellement les entreprises, les fiducies et</p>

	<p>autres entités juridiques, ce qui rend plus difficile pour ces activités qui drainent les ressources de prospérer sans être détectées.</p> <p>Cette première partie de la session vise à établir une compréhension commune des fondamentaux du BOT et à s'assurer que tous les participants s'accordent sur son importance, sa mise en œuvre et son potentiel à transformer le paysage financier africain. Cette session présentera le concept de BOT aux États membres, en soulignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que BOT : un aperçu politique et technique du concept de propriété effective • Pourquoi le BOT est important : Pourquoi le BOT est important en tant qu'outil pour renforcer l'intégrité financière, la conformité fiscale et les efforts de lutte contre la corruption. • Comment fonctionne le BOT en pratique : les éléments clés d'un régime BOT efficace, de l'engagement à l'impact <p>Modérateur: Présentation : <i>Open Ownership</i></p> <p><i>Discussion générale/Questions-réponses</i></p>
11h30-11h45	Pause café
11h45-13h00	<p>Session XIII : Présentation du concept de transparence de la propriété effective (BOT) et des progrès réalisés en Afrique</p> <p>Partie 2 : Les progrès en Afrique selon les voix des exécutants (Table ronde)</p> <p>L'Afrique fait des progrès considérables en matière de BOT, avec environ 37 pays engagés dans des réformes et 24 ayant déjà mis en œuvre des lois pertinentes. Mais comment ces progrès se traduisent-ils concrètement ? Quels enseignements en avons-nous tirés ? Et comment pouvons-nous accélérer la dynamique pour que le BOT ait un impact réel sur la lutte contre les flux financiers illicites, le renforcement de la gouvernance et la promotion de la gestion des risques de catastrophe ?</p> <p>Cette session mettra en avant les voix des acteurs de la mise en œuvre, offrant un aperçu direct des dimensions politiques et techniques du BOT en Afrique. Les experts mettront en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux acteurs, cadres et ressources qui sous-tendent les réformes du BOT • Réussites de juridictions qui ont réalisé des progrès significatifs • Défis et obstacles — et solutions possibles pour les surmonter <p>À travers des discussions engageantes et des études de cas pratiques, cette session examinera comment les pays africains alignent les initiatives BOT sur l'Agenda 2063 et les normes mondiales de transparence, ouvrant la voie à un continent plus transparent, plus juste et plus autonome économiquement.</p> <p>Modérateur : Open Ownership</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nigéria (à confirmer) • Zambie • Namibie (à confirmer) <p>Questions et réponses</p>

13h00-14h00	Pause déjeuner
14h00-16h00	<p>Session XIV : Maximiser la valeur des BO pour la lutte contre les FFI, la fiscalité et la gestion des droits numériques (DRM) comme outil de lutte contre les FFI - Études de cas</p> <p>Cette table ronde explorera comment les réformes des registres des transactions financières contribuent à lutter contre la criminalité financière, à améliorer l'équité fiscale et à faciliter un commerce compétitif. Des experts présenteront des études de cas de pays africains dotés de registres des transactions financières, mettant en évidence l'impact de l'utilisation des informations sur les transactions financières, les réussites, les défis et les enseignements tirés. La session mettra également en lumière la manière dont le BOT peut être utilisé comme outil politique pour soutenir la gestion des risques de catastrophe des ressources nationales et promouvoir l'intégrité économique sur le continent, en expliquant pourquoi et comment le BOT devrait être une priorité dans les programmes nationaux des États membres.</p> <p>Modérateur: <i>Présentation : Open Ownership</i></p> <p><i>Intervenants :</i> <i>À confirmer</i></p> <p>Discussion générale</p>
16h30-16h45	Pause café
16h45-17h00	Récapitulatif des résultats des trois jours et aperçu du quatrième jour
Jour 4 – Jeudi 08 mai 2025- Outils pratiques et élaboration de politiques de BO	
09h00-11h00	<p>Session XV : Formation pratique et échange de connaissances</p> <p>Formation pratique sur un aspect spécifique de la mise en œuvre du BOT qui émerge des discussions de planification potentielles avec les États membres.</p> <p>Modérateur: <i>Présentation : Open Ownership</i></p> <p>Intervenants :</p> <p><i>Travail de groupe</i> <i>Discussion générale</i></p>
11h00-11h20	Pause café
11h20-13h00	<p>Session XVI : Collaboration régionale et partage de données</p> <p>Libérer la puissance du partage transfrontalier des données sur la propriété effective</p> <p>Alors que les pays africains progressent dans leurs réformes fiscales, la capacité à partager et à accéder aux informations fiscales entre juridictions devient de plus en plus cruciale pour obtenir un impact. Les flux financiers illicites et le secret des entreprises ne s'arrêtent pas aux frontières nationales, rendant la collaboration régionale essentielle pour renforcer l'application de la loi, prévenir l'évasion fiscale et lutter contre la corruption.</p> <p>Cette session explorera comment les États membres de l'UA peuvent élargir leurs engagements en matière de partage de données, en mettant en évidence les éléments politiques, juridiques et réglementaires nécessaires pour faciliter un échange fluide, sécurisé et efficace d'informations sur les BO. Les participants exploreront :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsqu'ils entendent « partage régional des données » : son objectif, ses risques et ses opportunités ? • Les obstacles immédiats qu'ils voient sont des défis juridiques, techniques, politiques ou institutionnels qui peuvent entraver l'échange efficace de données transfrontalières. • Ce qui doit être mis en place pour que le partage des données régionales fonctionne <p>Cette discussion permettra non seulement de mettre en lumière les dépendances critiques en matière de politique, de droit et de technique, mais également de générer des idées pratiques et les prochaines étapes pour passer de l'ambition à l'action et faire du partage des données régionales une réalité.</p> <p>Modérateur: Présentation : <i>Open Ownership</i></p> <p><i>Travail de groupe</i> <i>Discussion générale</i></p>
13h00-14h00	Pause déjeuner
14h15-16h00	<p>Session XVII : Points à retenir et prochaines étapes</p> <p>Du dialogue à l'action : transformer les engagements en mesures concrètes</p> <p>Après nos discussions sur la collaboration régionale et le partage de données, ainsi que sur le BOT lors des sessions précédentes, cette session se concentrera sur la traduction des idées en étapes concrètes. Nous avons exploré l'intérêt du BOT et des moyens de partage de données régionales, les obstacles qui se dressent sur cette voie et les mesures à mettre en place pour que cela fonctionne. Il est maintenant temps de se demander : que faire ensuite ?</p> <p>Cette session permettra de - (a) résumer les principaux points à retenir des discussions précédentes, en soulignant les thèmes communs, les défis et les opportunités ; (b) identifier les actions prioritaires pour les États membres de l'UA, y compris les pilotes potentiels, les normes ou les cadres juridiques pour faciliter le partage transfrontalier des données BO et discuter des prochaines étapes pratiques, telles que l'établissement de pilotes bilatéraux ou multilatéraux avec les pays intéressés ou la définition d'un cadre régional ou d'une norme pour l'échange de données BO. et identifier les engagements collectifs pour faire progresser le BOT et optimiser sa valeur pour faire progresser le développement socio-économique en Afrique.</p> <p>Modérateur: Présentation : <i>Open Ownership</i></p> <p>Intervenants :</p> <p><i>Discussion générale</i></p>
16h00-16h15	Pause café
16h15-16h30	Récapitulatif des résultats des quatre jours
Jour 5 – Vendredi 9 mai 2025	
09h00-10h00	<p>Session XVIII : Collaboration et soutien internationaux et régionaux pour faire progresser l'Agenda 2063 de l'Afrique grâce à des mesures de politique fiscale et budgétaire visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales</p> <p>Cette session explorera comment des mesures stratégiques de politique fiscale et budgétaire peuvent renforcer la mobilisation des ressources intérieures (MRI) pour financer le</p>

	<p>développement de l'Afrique, conformément aux objectifs de l'Agenda 2063. La réalisation de ces ambitions nécessite des partenariats internationaux et régionaux renforcés, notamment dans des domaines tels que l'intégration régionale, le développement des infrastructures et la croissance durable. Guidée par l'aspiration 7 de l'Agenda 2063, qui envisage l'Afrique comme un acteur mondial fort, uni et influent, la session soulignera l'engagement du continent en faveur de l'autonomie. Elle soulignera également les efforts déployés par l'UA et les États membres pour forger des partenariats efficaces et les aligner sur les priorités de transformation de l'Afrique. La discussion réunira des acteurs clés des communautés économiques régionales (CER), des organisations de la société civile et des partenaires internationaux afin d'explorer des stratégies pratiques pour financer le développement de l'Afrique selon ses propres conditions.</p> <p>Modérateur : À confirmer</p> <p>Présentation: Mme Martha Khungwa Munthali, chargée de mission principale (questions économiques), Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption (AUABC)</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • (BAD) - À confirmer • Monsieur Umaru Mu'azu- Directeur, Politique et Recherche - Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) • M. Adoum Gagoloum , Directeur exécutif par intérim de l'Institut de statistique de l'Union africaine/STATAFRIC • Représentant de la GIZ MDA (à confirmer) • Alexander Pick Chef d'unité Centre de politique et d'administration fiscales OCDE • Oxfam en Afrique (à confirmer) <p><i>Discussion générale</i></p>
10h00-11h00	Finalisation et diffusion du rapport du 4e sous-comité du STC sur la fiscalité et les FFI
11h00-12h30	<p>Session XIX : Examen et adoption du rapport du 4e Sous-comité du STC sur la fiscalité et les FFI</p> <p><i>Présentation : Rapporteur-Commission de l'Union africaine</i></p> <p><i>Discussion générale</i></p>
12h30-12h45	Session XIX : Questions diverses
12h45-13h00	<p>Session XX : Clôture de la réunion</p> <p>Remarques de clôture par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux, Commission de l'Union africaine • Représentant du ministère des Finances de la Zambie • Représentant de l'Autorité fiscale de Zambie • Président du Bureau de la réunion d'experts
13h00	Pause déjeuner

FIN